

La notion d'*altérité* en linguistique française

Emma ÁLVAREZ-PRENDES

Universidad de Oviedo

alvarezemma@uniovi.es

ORCID: 0000-0001-8444-1513

Hélène VASSILIADOU

Université de Strasbourg

vassili@unistra.fr

ORCID: 0000-0003-1958-5910

Elena VLADIMIRSKA

Latvijas Universitāte

jelena.vladimirska@lu.lv

ORCID: 0000-0003-0729-1958

Resumen

La noción de *alteridad* se concibe de manera diversa de acuerdo con los distintos enfoques teóricos existentes dentro de la lingüística románica. Aunque es un concepto operacional entre lingüistas españoles y portugueses, es en los escritos de los lingüistas franceses donde más abunda, en línea con una larga tradición cuya exploración constituye justamente el objetivo de esta investigación. Para arrojar luz sobre la noción de alteridad, la abordaremos en relación con otros conceptos ampliamente discutidos en la lingüística actual como la *heterogeneidad mostrada / heterogeneidad constitutiva*, *polifonía*, *diálogo*, *subjectividad*, *verdad*, etc. Esta conexión pone de manifiesto los diferentes modos de presencia del Otro y las diversas formas de aprehensión de la relación alteridad / identidad en la lingüística francesa.

Palabras clave: alteridad, subjectividad, polifonía, lingüística francesa.

Résumé

La notion d'*altérité* est conçue diversement selon les démarches théoriques au sein de la linguistique romane. Bien qu'opérationnel chez les linguistes espagnols et portugais, c'est pourtant dans les écrits des linguistes français que ce terme finit par s'imposer dans la lignée d'une longue tradition linguistique dont l'exploration constitue l'objectif de la présente recherche. Dans le but d'apporter un éclairage sur la notion d'*altérité*, celle-ci est envisagée en rapport avec d'autres concepts largement discutés en linguistique actuelle, tels que *hétérogénéité montrée / hétérogénéité constitutive*, *polyphonie*, *dialogisme*, *subjectivité*, *vérité*, etc. Cette mise en relation fait émerger les différents modes de présence de l'Autre et les diverses formes de l'apprehension du rapport *altérité / identité* dans la littérature de la linguistique française.

Mots clés : altérité, subjectivité, polyphonie, linguistique française.

Abstract

The notion of *otherness* is conceived variously according to theoretical approaches within Romance linguistics. Although operational among Spanish and Portuguese lin-

* Artículo recibido el 1/07/2020, aceptado el 12/11/2020.

guists, it is nevertheless in the writings of French linguists that this term ends up imposing itself in line with a long linguistic tradition whose exploration constitutes the goal of this research. In order to shed light on the notion of *otherness*, it is considered in connection with other concepts widely discussed in current linguistics, such as *shown heterogeneity / constitutive heterogeneity*, *polyphony*, *dialogism*, *subjectivity*, *truth*, etc.,. This connection brings out the different modes of presence of the Other and the various forms of apprehension of the otherness / identity relationship in French linguistic literature.

Keywords: otherness, French linguistics, subjectivity, polyphony.

1. Introduction

À l'heure actuelle, nous disposons d'un ensemble conséquent de connaissances relevant de la notion générale d'*altérité*, les formes qu'elle revêt, les dimensions qu'elle implique et les multiples réalités qui peuvent lui servir de point de référence. Et on peut dire qu'il y a consensus sur la définition du mot : l'*altérité* « en tant qu'objet avant tout philosophique » désigne alors globalement « le caractère de ce qui est autre » (Yilmaz, 2011 : en ligne ; voir aussi Dufaye & Gournay, 2010). Tout en étant, en effet, un des sujets de réflexion privilégiés en philosophie depuis Platon (en lien avec les concepts d'*opposition*, de *contradiction*, d'*être* et de *ne-pas être*), le rapport *altérité / identité* (ou *altérité / ipséité*) intéresse aussi les sciences du langage – notamment la linguistique française – où cette problématique est abordée à travers les langues et l'activité de la parole (Bui, Paillard & Vladimirska, 2017). Ce caractère *autre* se définit en lien avec une entité de référence, laquelle finalement peut être n'importe quoi. D'un point de vue anthropocentré, la prise en compte de l'autre, incluse dans *alter*, met en scène cet autre « en tant qu'il n'est pas moi et qu'il est mon semblable dans une dialectique de la différence et de la ressemblance » (*Dictionnaire Historique et Encyclopédie Linguistique du Latin*).

Toutefois, l'autre « ne possède pas la même fonction structurante dans la production langagière » (Szlamowicz, 2010 : 189) selon que l'*altérité* est conçue « comme réalité sociale, réalité discursive et doxique, réalité intersubjective et co-énonciative » (Mellet, 2011 : 312). Les théories linguistiques lui accordent en effet un intérêt variable eu égard à la place qu'elles réservent aux domaines énonciatifs et discursifs, domaines les plus manifestement concernés, mais l'intérêt reste constant. Il s'agit dans les faits de choix théoriques qui déterminent si on a affaire à de l'*altérité* notionnelle, subjective, discursive, énonciative, interactionnelle ou argumentative.

Ramenée au sujet parlant, l'*altérité* peut encore concerner « l'extériorité » dans le discours en train de se tenir (Sitri, 2004) ou « l'hétérogénéité discursive montrée » (Authier-Revuz, 1995). Elle constitue de toute évidence un 'métaterme' qui englobe les phénomènes de dialogisme, de polyphonie et l'existence d'énonciateurs qui organisent des points de vue et des attitudes (Ducrot, 1984 ; Rabatel, 1997, 1998 ; Bres *et al.*, 2005 ; Bres, 1999, 2005 ; Perrin, 2006). Dans

une perspective de la théorie des opérations énonciatives (Culioli, 1999, 2000), elle relève d'un jeu d'ajustement entre le niveau des opérations cognitives et celui des formes linguistiques dont l'agencement est le lieu des processus énonciatifs : l'énonciateur ne constitue pas une instance extérieure à l'énoncé, une origine des points de vue, mais présente, tout au contraire, un produit de ces opérations (Franckel & Paillard, 1998).

Différentes théories, différents termes, différentes approches, l'altérité est un sujet qui semble être invoqué pour coiffer des phénomènes divers. À l'instar de Moirand (2011), on peut se poser la question de la nécessité de reconsidérer ce terme, dont l'extension permet la désignation de phénomènes de reprise, de reformulation, d'altération, de discours rapporté ou des marques de modalisation (Haillet, 1998), lesquels ont pour point commun de guider l'interprétation mais en renvoyant à des opérations différentes (Vassiliadou, 2019a). L'altérité a un sens fondamentalement réflexif et diverses visées.

Dans cette perspective, notre objectif est d'engager un début de réflexion autour du terme métalinguistique d'*altérité*, conçu diversement selon les démarches théoriques et les sujets d'étude abordés au sein de la linguistique française, appréhendée dans le contexte plus général de la linguistique romane. Les problématiques littéraires, politiques, sociolinguistiques, culturelles et acquisitionnelles explorées dans plusieurs travaux (Pêcheux, *apud* Maldidier, 1990 ; Ferreol & Jucquois, 2003 ; Gardin, 2005) sont toutefois écartées du champ d'analyse.

2. Méthodologie

Pour situer la linguistique française dans le panorama des recherches sur l'altérité en langues romanes et ainsi mener à bien l'objectif fixé, nous avons d'abord examiné la présence du mot *altérité* et de son utilisation dans les articles issus de la linguistique romane afin de vérifier les données de départ mentionnées ci-dessus. Pour ce faire, nous avons cherché par mots-clés (*cf.* *altérité*, *alterità*, *autre*, *identité*, *même*, *alteridad*, *alte*, *diferență*, *mesmo*, *outro*, *ipseidade*, *alteridade*, *otherness*, etc.) dans les titres et les mots-clés d'articles linguistiques sur Google Scholar, ResearchGate et Academia.edu. Puis, quand cela n'apparaissait pas directement dans le titre, nous avons regardé dans le corps des articles à quelles notions l'altérité était associée, ce qui a guidé la suite de ce travail.

Nous avons remarqué en premier lieu que la notion d'*altérité* apparaissait majoritairement dans des articles philosophiques et sociologiques. Quand il est question d'analyse linguistique à proprement parler, ce sont principalement les travaux français qui emploient la notion dans la lignée d'une longue tradition de Bakhtine à Ducrot surtout. Dans la linguistique ibérique, *alteridad* est systématiquement relié à *polifonia*, *subjetividad* et *punto de vista* (*cf.* par exemple Loureda, 2010 ; García Negroni, 2015 ; Carrera de la Red & Luján [coord.], 2016 ; Azevedo, 2006 ; Tavares & Rosa, 2019). Suivant cette méthode, la recherche en roumain et en italien n'a rien donné de significatif.

À partir de ces résultats, s'est posée en second lieu la question du lien entre le concept d'*altérité* et d'autres concepts horizontalement ou verticalement proches :

- De quel autre parle-t-on ? S'agit-il d'un autre discours, d'une autre voix, d'un autre sujet parlant, d'une idée contradictoire, de doxa, de quelque chose qui se rajoute à mon discours, qui est produit par un autre, qui peut être produit par moi-même, un autre comme moi, un autre différent de moi, un autre à partir duquel le Moi se construit et prend forme ?
- L'extériorité est-elle *ipso facto* une altérité, le discours se remodelant lui-même ?
- Les contradictions sont-elles des phénomènes relevant de l'altérité ou plutôt de la complexité d'une pensée et/ou d'un discours qui s'élaborent ?
- Que faire encore de l'appropriation du discours d'autrui ?
- L'altérité concerne-t-elle une interrogation sur soi et les autres uniquement enserrée dans les limites de l'intersubjectivité ?

Ces questions préliminaires nous ont amené à examiner de quelle altérité on parle finalement.

3. De quelle altérité parle-t-on ?

Si toute « reprise d'un discours qui circule » (Sitri, 2004 : 25) peut être vue comme une manifestation d'altérité, la tentation est grande de dire à l'instar de Barthes (1957 : 44) que « l'altérité est le concept le plus antipathique au "bon sens" ». Benveniste, Ducrot, Ricœur, Bakhtine, pour ne citer qu'eux, ont bien montré que tout acte d'énonciation est essentiellement dialogique impliquant ainsi la présence d'autrui. Dès lors, le risque n'est-il pas de voir de l'altérité partout ? Comment faire pour offrir une assise théorique capable de surmonter la complexité de l'analyse et éviter les impasses (Goyard-Fabre, 2003 ; Bres, 2008) ?

L'*altérité* est employée, comme nous l'avons déjà signalé, en tant que *métaterme*, à savoir en tant que terme métalinguistique qui subsume les concepts d'*hétérogénéité montrée / hétérogénéité constitutive, polyphonie, dialogisme, subjectivité*, etc. Paillard & De Vogüé (1987) abordent la problématique de l'altérité dans les théories linguistiques en termes des *modes de présence de l'Autre*. Dans cette perspective, on distingue trois modes de construction de l'altérité. Dans le premier mode, le *même* est considéré comme premier : primauté du locuteur / primauté du *vrai* (pendant longtemps seul le *même* a été pris en compte). La nécessité de traiter *l'autre* conduit à des interrogations quant au statut à lui donner.

Soit l'autre est unique et se ramène à l'interlocuteur d'une part et au *faux* d'autre part – attitude adaptée dans la théorie des actes du langage. Soit l'autre est multiple (pluriel) : dans cette perspective se développe la théorie de la polyphonie de Ducrot, ainsi que la théorie des « mondes possibles » (Martin, 1985). « Si l'autre est multiple, comment s'organise cette multiplicité ? Est-elle structurée ou non ? Doit-on distinguer/construire différentes formes d'altérité ? » (Paillard & De Vogüé, 1987 : 11). « C'est l'objet propre d'une conception polyphonique du

sens que de montrer comment l'énoncé signale, dans son énonciation, la superposition de plusieurs voix » (Ducrot, 1984 : 183 ; cf. aussi Anscombre, 2013).

La troisième approche (Culioli, Paillard, De Vogüé, Franckel) place l'*autre*

– qui est multiple – en premier par rapport au *même*, celui-ci étant le résultat d'une construction ; le *même* et l'*autre* sont définis à partir des agencements de marqueurs linguistiques et non à partir de la situation de communication. (Paillard & De Vogüé, 1987 ; Franckel & Paillard, 2008 ; Paillard, 2009).

Ces points de vue se répondent et touchent les domaines de la polyphonie (§ 3.1), de la doxa et du paradoxe (§ 3.2), et de la vérité en tant que marque de subjectivité (§ 3.3).

3.1 Altérité, polyphonie, dialogisme

La théorie de la polyphonie est étroitement liée à la théorie bakhtinienne du dialogisme. Les travaux de Ducrot sont directement inspirés de ceux de Bakhtine et les deux s'inscrivent dans la même perspective : « mettre en doute l'unicité du sujet parlant » (Moeschler & Reboul, 1994 : 323). D'après Bakhtine, le locuteur cherche à orienter son discours avec son point de vue déterminant sur la perspective de celui qui comprend, et d'entrer en relations dialogiques avec certains de ses aspects : « La réplique de tout dialogue réel (...) se conçoit dans le contexte d'un dialogue entier, composé d'éléments à soi (du point de vue du locuteur) et à l'autre (du point de vue de son partenaire) » (Bakhtine, 1978 : 105-106).

Ducrot (1984 : 183), à l'instar de Bakhtine, conteste le *postulat de l'unicité du sujet parlant* (un énoncé-un sujet) : « C'est l'objet propre d'une conception polyphonique du sens que de montrer comment l'énoncé signale, dans son énonciation, la superposition de plusieurs voix ».

Ducrot entend ainsi caractériser un certain type d'énonciation où les instances de parole sont mêlées. La polyphonie linguistique est en somme envisagée comme une relation d'altérité telle que Platon la définit dans *Le Sophiste* : la forme de « to heteron' » (que l'on peut traduire à la fois par 'la Différence' et par 'l'Altérité'), chaque chose n'étant pas seulement ce qu'elle est, mais aussi différente de ce qu'elle n'est pas (Cordero, 2005).

Roulet *et al.* (1985) s'inscrivent dans ce même cadre de pluralité de voix. La polyphonie s'atteste également en *diaphonie*, lorsque le propos représenté par le locuteur est imputé au destinataire :

Dans une structure diaphonique, l'énonciateur ne se contente pas de réagir, sans la toucher, à une parole présente ou de référer à des paroles absentes, il commence par reprendre et réinterpréter dans son propre discours la parole du destinataire, pour mieux enchaîner sur celle-ci. La structure diaphonique est ainsi une des traces privilégiées de la négociation des points de vue qui caractérise toute interaction (Roulet *et al.*, 1985 : 71).

La *diaphonie* est alors un sous-type de *polyphonie* qui désigne ce qu'un interlocuteur B pourrait penser de ce que le discours de son interlocuteur A pourrait

laisser entendre. Il peut s'agir d'une « diaphonie implicite » lorsqu'on trouve un marqueur en tête de réplique et qu'on se demande sur quoi il pourrait enchaîner, ou d'une « diaphonie formulée » quand l'interlocuteur B reproduit les paroles que le locuteur A aurait effectivement énoncées.

La praxématique, qui s'inspire directement des travaux de Bakhtine (Bres, 1988), restreint l'emploi du terme *polyphonie* aux cas de « certaines utilisations littéraires du dialogisme, dans lesquelles un énoncé fait entendre plusieurs voix égales » (Bres & Verine, 2002 : 168). Un énoncé est défini comme dialogique si l'on peut y déceler un dédoublement énonciatif, soit si un énoncé [E] contient lui-même, explicitement ou non, un acte d'énonciation enchâssé [e]. L'énoncé enchâssant [E] est produit par un locuteur L1 et un énonciateur E1, alors qu'à l'acte d'énonciation enchâssé [e] correspondent un ou plusieurs autres énonciateurs e1, e2, etc.

Dans le cadre de l'interdiscours (l'interaction d'un discours avec des discours autres tenus sur le même objet), Authier-Revuz (1982, 1995) propose la notion d'*hétérogénéité* pour rendre compte de l'inscription « de l'autre » dans « la linéarité » du discours : « L'autre n'est pas un objet (extérieur ; dont on parle) mais une condition (constitutive ; pour qu'on parle) du discours d'un sujet parlant » (Authier-Revuz, 1982 : 141).

En bref, l'altérité discursive peut être « montrée » par des marques linguistiques explicites, mais elle peut aussi imprégner un texte entier.

La *polyphonie* en tant que phénomène de mise en scène de l'*hétérogénéité énonciative* a également été développée par Donaire (2006) et Anscombe (2013), entre autres. Dans la version radicale de leur théorie, tout énoncé est polyphonique, et ce, dès son niveau profond (Anscombe, 2013 : 12). En ce qui concerne les « acteurs linguistiques » intervenant dans la production d'un énoncé, nous pouvons identifier le locuteur (*i.e.* « l'être discursif que l'énoncé lui-même présente comme son auteur, comme le responsable de sa production », Anscombe, 2013 : 12), qui met en scène d'autres acteurs, ceux que « certains appellent les énonciateurs » et qui « sont responsables des points de vue » (Anscombe, 2013 : 13). L'énoncé est donc « le fait d'un locuteur » et « se décompose (...) en une série d'entités abstraites (...) correspondant à des rôles discursifs » (Anscombe, 2013 : 15) ; l'interprétation de tout énoncé découlera de l'attribution de rôles discursifs aux personnages du discours.

Inspirée par les travaux d'Anscombe et de Ducrot, la théorie scandinave de la polyphonie linguistique (ScaPoLine) de Nølke et de ses collaborateurs a pour objectif de « créer une théorie formalisée qui soit en mesure de prévoir et de préciser les contraintes proprement linguistiques qui régissent l'interprétation polyphonique » (Nølke, 2008 : 131). Ces auteurs souhaitent que la ScaPoLine soit « un appareil heuristique rendant possibles des analyses opératoires, non seulement des énoncés individuels, mais aussi de fragments de textes composés de plusieurs énoncés » (Nølke, 2008 : 131).

La ScaPoLine désigne ainsi un LOC ou locuteur-en-tant-que-constructeur, qui peut se décomposer en un locuteur de l'énoncé (lo) et un locuteur textuel (L).

Par ailleurs, le terme de Ducrot d'« énonciateur » est remplacé par celui d'« être discursif » (êd). Les deux manifestations du LOC peuvent être source de *points de vue* (ce qui n'était pas le cas chez Ducrot). Une autre de leurs innovations est la théorisation des « liens énonciatifs » (de responsabilité ou non-responsabilité), qui décrivent les rapports entre les êtres discursifs et leurs points de vue respectifs (Dendale & Coltier, 2005). Enfin, Nølke (2013) écrit que l'altérité consiste à chercher les moyens pour signaler la voix ou la pensée d'autrui et la dissociation du locuteur (son non-engagement dans la vérité de l'assertion qu'il rapporte). Les moyens pour la signaler sont divers : expressions de l'attitude du locuteur, modes, connecteurs, négation polémique, focalisation, verbes de *dire*, verbes de modalité évidentielle, interrogation rhétorique, etc.

En somme, la notion de *dialogisme*, tout comme celle de *polyphonie*, qu'elle soit abordée dans le cadre du discours (Roulet *et al.*, la praxématique de Bres *et al.*, Authier-Revuz), de la langue (Ducrot, Anscombre, Donaire) ou du texte (la Scapoline de Nølke *et al.*, Kratschmer *et al.*), repose dans tous les cas sur le principe de la non-unicité du sujet :

Dès lors que l'on dépasse le simple producteur de l'énoncé pour s'attacher aux représentations diverses délivrées par le langage, le sens ne se livre plus comme une représentation homogène, mais bien comme une forme de dialogue abstrait (dialogisme) ou de concert de voix orchestrées (polyphonie) (Bélanger *et al.*, 2010 : 60).

L'énoncé dialogique est un énoncé qui « laisse passer à travers des sons, des mots, des constructions, de l'extériorité ou de l'altérité discursive » (Moirand, 2010, *apud* Moirand 2011 : 90). Inévitablement, ses traces sont hétérogènes et nombreuses comme l'a bien montré Bres (1999 : 197) et comme on le verra dans la section 4.

3.2 Altérité, doxa et paradoxe

Décrivant la « rhétorique de l'altérité », Hartog (1980) propose une analyse du discours que développe Hérodote sur les Scythes. L'historien grec parvient à « inscrire le monde que l'on raconte dans le monde où l'on raconte » (Ferreol & Jucquois, 2003) et il distingue plusieurs moyens de rendre intelligible l'étranger et l'étrange. En continuant cette réflexion, les travaux explorent les stratégies à travers lesquelles chacun donne une place à l'altérité, non pas seulement du point de vue de ce qui est perçu comme *autre* et comme *étranger*, mais aussi comme *étrange* et *paradoxal*.

Ainsi, l'altérité peut être non seulement liée à une multiplicité de voix mais aussi à une diversité d'opinions ou de croyances, qui peuvent être partagées totalement ou partiellement par une communauté. La *doxa* (du grec δόξα, 'opinion') est l'ensemble des opinions et des croyances partagées par une communauté donnée et s'oppose à l'*aletheia* (ἀλήθεια, 'vérité'), qui désigne la vérité ou encore la réalité. Si l'*aletheia* est par définition unique, la *doxa* peut connaître une

certaine variabilité, mais sa valeur reposera sur sa reconnaissance et son acceptation par les membres de la communauté, c'est-à-dire par les autres, par l'Autre.

Face à la doxa, nous trouvons le paradoxe (du grec 'παράδοξος', 'contraire à l'opinion commune') : un paradoxe est généralement défini comme une idée ou une proposition allant à l'encontre du sens commun, de cet univers d'opinions et de croyances partagées par la communauté. Il existe différents types de paradoxes qui ont fait l'objet de très nombreuses classifications. Celle bien connue de Watzlawick *et al.* (1972) permet d'en identifier trois :

- Le paradoxe logico-mathématique (*i.e.* le paradoxe de Russell, qui peut être formulé ainsi : « L'ensemble des ensembles n'appartenant pas à eux-mêmes appartient-il à lui-même ? »).
- Le paradoxe linguistique ou sémantique (*i.e.* le paradoxe du menteur disant « Je mens », ou le paradoxe du « Ne dites jamais *jamais* »).
- Le paradoxe pragmatique (*i.e.* l'injonction : « Soyez spontané ! »).

En linguistique, un énoncé est paradoxal s'il contient une expression contraire à la doxa ou bien s'il exprime une contradiction interne. Un énoncé est ainsi linguistiquement paradoxal s'il remplit toutes les conditions pour être anormal, car il affirme et nie une même propriété à propos d'un même individu, alors qu'il ne l'est pas. La résolution de la contradiction présente au sein du paradoxe linguistique diffère de la résolution de la contradiction en logique classique bivalente, car ce qui s'avère être une contradiction insoluble en logique ne l'est pas le plus souvent en linguistique. Bien au contraire, ce qui caractérise les énoncés linguistiquement paradoxaux est le fait qu'ils ne posent aucun problème pour être interprétés (Álvarez-Prendes, 2004). Ils répondent à des conditions non plus de logique mais d'énonciabilité : un énoncé paradoxal sera parfaitement compréhensible pour l'interlocuteur, sans que son interprétation lui demande un effort extraordinaire par rapport à d'autres énoncés ne contenant pas de contradiction.

À la différence du paradoxe logique¹ où ce qui est évident est le problème à résoudre et ce qui est difficile est d'en trouver une solution, dans le cas du paradoxe linguistique ce qui est évident est la solution ou, en d'autres termes, l'interprétation de l'énoncé, et ce qui est le plus compliqué est d'identifier la source du problème ou de la contradiction. Il en va ainsi puisque la logique que nous appliquons dans les raisonnements humains est une logique floue (*fuzzy logic* ; Zadeh, 1974). Rappelons que le raisonnement humain ne vise pas l'exactitude, mais se révèle la plupart du temps comme étant un raisonnement approximatif, où les imprécisions et les incertitudes, voire les contradictions peuvent avoir leur place sans que cela n'entrave l'extraction des conclusions.

3.3 Altérité, subjectivité et vérité

¹ Cf. Landheer & Smith (2011 : 120-121) pour les différentes applications du concept de *paradoxe* : « opinion contraire à la doxa, contradiction interne à l'énoncé, paradoxes situationnels, intertextuels ou intratextuels, etc. ».

L'opposition entre « fixité » du sens en langue et « dialogisme » en discours a pour effet de rejeter ce dernier du côté de *l'interprétation subjective*. Toutefois, à l'instar de Bres (dans plusieurs de ses travaux ; voir aussi Bres *et al.*, 2019), les linguistes mettent en avant la pertinence du recours à des expressions sémantiques qui intègrent dans leurs descriptions la possibilité de la « variabilité » du sens en discours.

En effet, en admettant qu'un énoncé assertif renvoie à une prise de position du locuteur, tout en exprimant quelque chose à propos d'un état de choses du monde, nous sommes conduits à considérer une problématique du sujet et une problématique du monde comme relevant de deux types d'altérité étroitement liées. Comme le note Paillard (2009 : 109), en dehors de la sémantique vériconditionnelle, « la notion de *vérité* reste souvent intuitive » alors qu'elle « laisse à la pragmatique l'essentiel de la problématique du sujet ».

La théorie des *univers de croyance* et des *mondes possibles* (cf., entre autres, Kripke, 1972 ; Martin, 1983 ; Barwise & Perry, 1983) remet en cause la primauté du *vrai* et ouvre les perspectives sur la structuration des formes diverses du *faux*. On distingue ainsi les univers de croyance du locuteur, des hétéro-univers et un anti-univers, qui incarne les diverses alternatives se présentant au vrai. L'altérité devient par là une *altérité du dire*. La réflexion sur les mondes possibles rejoint dans certains travaux la problématique pragmatique et la valeur de vérité se réinvestit d'une problématique du sujet : « le propre de la vérité linguistique est une vérité prise en charge par quelqu'un » (Martin, 1983 : 36.) Il s'agit de l'introduction dans la structure des mondes possibles d'un paramètre qui pourrait être interprété comme celui du *point de vue*, ce qui donne une structure à branches et des histoires alternatives dont chacune définit un point de vue particulier sur le monde (Thomason & Gupta, 1980). Ainsi, la sémantique formelle, rejetant au départ toute problématique de la subjectivité, se trouve amenée à restituer une forme de subjectivité en admettant que le fait même de dire le monde suppose l'adoption d'un point de vue sur ce monde (Nølke, 1993 : 143).

La problématique de l'altérité se dessine alors inévitablement à travers les discussions menées autour des notions de *subjectivité*, de *point de vue*, de *prise en charge* et de *commitment* en rapport avec celle de *vérité* et constitue un des points de croisement de différentes approches, telles que les théories de la polyphonie et du dialogisme, celles des univers de croyance, des actes de langage, des blocs sémantiques et celle des opérations énonciatives (Coltier, Dendale & de Brabant, coord., 2009 ; Dendale & Coltier, 2011). Beyssade & Marandin (2009 : 89) expliquent que les termes de *commitment* et de *prise en charge* sont utilisés dans deux optiques différentes : dans les modèles français, on place l'énonciation au centre de la modélisation, les anglo-saxons eux, travaillent plutôt dans le cadre du dialogue et de la théorie de l'argumentation.

De même, selon Culioli (1999 : 131), *prendre en charge* revient à dire *ce qu'on croit (être vrai)* : « Toute assertion (affirmative ou négative) est une prise en charge par un énonciateur ». Plus tard (Culioli, 2001), il précisera cette idée dans sa définition de l'affirmation : « je tiens à parler et à dire (= rendre public)

que je pense / crois / sais que ‘p est le cas’ » – définition qui fait apparaître deux types d’altérité : la première relevant du centrage sur le sujet, qui s’engage, définit son rapport à son dire et construit sa position par rapport à l’autre (altérité intersubjective S0/S1), et la seconde, qui relève du centrage sur le statut du dire : « p est le cas » : p est sélectionné parmi d’autres séquences possibles, susceptibles d’exprimer l’état de choses (R) (altérité p/p’). On voit ici que la notion de *vrai* cède à celle de *calcul*. Comme le commente Paillard (2009 : 115),

‘p est le cas’ est présenté comme le produit d’un calcul débouchant sur la sélection d’une séquence p en relation avec l’état de choses du monde à dire (‘ce qui est le cas’). Il y a un calcul dans la mesure où la séquence p est sélectionnée parmi d’autres séquences *a priori* possibles, ce que Culioli note (p, p’).

En somme, ce sont les marqueurs de la langue eux-mêmes qui régissent et mettent en œuvre l’altérité.

L’appréhension de toutes ces notions dans la linguistique énonciative divergent là encore : on y trouve les mêmes interrogations que ci-dessus sur l’identité (être réel vs être de discours) de celui qui prend en charge un discours et sur la nature de qui est pris en charge (acte illocutoire, contenu propositionnel, etc.), entre autres. Dendale & Coltier (2011 : 8) signalent la liste de notions connexes au domaine de la prise en charge et le problème de compréhension de leurs liens : la *polyphonie*, la *modalisation* en tant que « mode paradoxal de prise en charge » (Vion, 2011) et la *responsabilité* de la ScaPoline (Coltier *et al.*, 2009) en font partie.

4. Quelques applications aux notions exposées

On mesure bien la résistance que peut provoquer l’idée de sortir de la relation avec l’autre pour envisager la relation à l’objet, voire à l’objet langue / discours sous l’angle de l’altérité. Mais revenir sur les objets pour en proposer une lecture différente des conceptions traditionnelles, c’est finalement les problématiser, les montrer sous un jour plus complexe, *autre*. D’une certaine façon, le concept d’*altérité* est particulièrement utile dans l’analyse de cette dynamique. Le choix de se pencher sur des expressions ou des constructions ponctuelles s’avère fécond en ce sens qu’il apporte des clarifications aux questions en débat posées dans notre introduction, mais il est difficile d’exposer ici l’étendue des manifestations de l’altérité à l’œuvre dans le mot, l’énoncé ou le discours. Nous ne mentionnons que quelques cas qui s’inscrivent chacun dans une ou dans plusieurs des problématiques présentées ci-dessus, problématiques qui sont elles-mêmes intimement liées².

4.1 Altérité et polyphonie

² Par manque de place, nous nous limitons à quelques travaux sur le sujet, la littérature sur les éléments linguistiques signalant l’altérité étant bien vaste.

Les théories de la polyphonie linguistique ont été appliquées, entre autres, à l'étude de certains marqueurs discursifs envisagés en tant que marqueurs de l'altérité. C'est le cas des marqueurs prototypiques incluant le terme *autre* dans leur sémantisme comme, par exemple, *en d'autres termes* ou *autrement dit* (Vassiliadou, 2019b), des marqueurs signalant la présence d'un autre discours à différents niveaux ou introduisant le début d'un acte d'énonciation différent : *écoute, voyez-moi ça, franchement, honnêtement, sérieusement* (Anscombe *et al.*, 2018), des marqueurs de citation comme *en plan* (Méndez Orense, 2016) ou d'exemplification (Hamma, 2004), des marqueurs signalant la dissociation entre l'énonciateur et l'origine de l'assertion citée tels que *Il paraît que, selon X, À en croire X* (Haillet, 2008). Elles ont également été appliquées aux temps verbaux, aux modes (« conditionnel de citation », Korzen & Nølke, 1990), au discours rapporté, au discours citant / cité (Cunha, 2008 ; Grutschus, 2016). Ces travaux concernent principalement le français et l'espagnol, et dans une moindre mesure le portugais, la plupart du temps dans une perspective contrastive. Dans l'espace roumain, sauf erreur de notre part, nous n'avons trouvé que les travaux de Vlad (2012, par exemple) qui portent sur le conditionnel en roumain ou encore sur les marqueurs français et roumain *non que / nu ca* vus comme signaux de négation polyphonique et de plurivocité.

4.2 Altérité et doxa

L'altérité en lien avec la doxa, le paradoxe et le point de vue a été naturellement analysée dans l'étude du marqueur *paradoxalement* et de ses paronymes comme *bizarrement, étonnamment, contradictoirement, contrairement à ce qu'on pense, contrairement à ce à quoi on aurait pu s'attendre, de façon inattendue, de façon déroutante*, etc. (cf. Rabatel 1997, 1998, 2009 ; Landheer, 2011 ; Álvarez Castro, 2013). Là encore, ce sont les linguistes français et espagnols qui offrent le plus d'études.

4.3 Altérité, vérité, subjectivité, extériorité

Du côté de l'interprétation subjective, de la vérité et de l'extériorité, l'altérité a été appliquée aux marqueurs *verdad, certeza, seguridad, en vérité, à la vérité, à vrai dire, en réalité, entre nous* et ses variantes *soit dit entre nous, entre nous soit dit*, etc. (*i. e.* Fuentes-Rodríguez, 1995 ; Marque-Pucheu, 2010 ; Hermoso, 2016 ; Bui *et al.*, 2017) ou encore en sémantique lexicale avec les adverbes *ailleurs, autre part* et/ou leurs emplois nominaux (*vs d'ailleurs*) vus comme marqueurs d'un ailleurs discursif (Stein-Zintz, 2008 ; Lammert, 2012), en insistant non pas sur ce qui est autre au niveau du locuteur mais sur ce qui est 'un autre endroit' en lien avec le sujet parlant ou avec une référence spatiale absolue. L'altérité est toujours vue comme le concept de l'autre, mais il ne s'agit pas forcément d'une notion exploitable de manière énonciative. Ces travaux concernent, comme c'était le cas aussi plus haut, le français et l'espagnol, mais aussi plus ponctuellement le portugais (Araújo Carreira, 2005).

5. Conclusion

Notre article³ a traité de l'histoire du concept d'altérité et de sa réception dans la littérature française et, plus ponctuellement, romane. On peut conclure que ce concept est soulevé et discuté actuellement essentiellement dans l'espace européen et, en particulier, par des linguistes et sociolinguistes français. Le reste de l'espace roman n'y fait appel qu'indirectement, à savoir en passant par les travaux français et en les appliquant dans le cadre d'études sur des marqueurs sans en proposer une nouvelle théorisation. Là encore ce sont quasi-exclusivement les linguistes francophones, spécialistes de linguistique française, d'Espagne ou du Portugal qui appliquent les théories au concept d'altérité. Sauf erreur de notre part, nous n'avons repéré aucune référence italienne prenant en compte l'altérité linguistique *stricto sensu*.

Une recherche plus poussée devra être conduite afin de corroborer ces premières observations. Bien que la linguistique française semble être la plus concernée par la problématique de l'altérité qu'elle convoque systématiquement, c'est néanmoins dans l'approche contrastive des langues que le concept évolue et la réflexion se nourrit.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ÁLVAREZ CASTRO, Camino (2013) : « Polyfonctionnalité des adverbes en -ment et sélection sémantique : le cas d'*étrangement* + adjectif ». *Revue de Sémantique et Pragmatique*, 33/34, 33-48.
- ÁLVAREZ-PRENDES, Emma (2004) : « Le paradoxe linguistique : le cas des énoncés concessifs », in Rodrigo López Carrillo et Javier Suso López (éd.), *Le français face aux défis actuels : histoire, langue et culture*, Grenade, Université de Grenade, 519-530.
- ANSCOMBRE, Jean-Claude (2013) : « *Polyphonie* et représentation sémantique : notions de base », in Jean-Claude Anscombre, María Luisa Donaire et Patrick Haillet (éd.), *Opérateurs discursifs du français. Éléments de description sémantique et pragmatique*. Berne, Peter Lang, 11-32.
- ANSCOMBRE, Jean-Claude, María Luisa DONAIRE & Patrick HAILLET [éd.], (2018) : *Opérateurs discursifs du français 2. Éléments de description sémantique et pragmatique*. Berne, Peter Lang.
- ARAÚJO CARREIRA, Maria Helena (2005) : « Politeness in Portugal: How to address others », in Leo Hickey et Miranda Stewart (éd.), *Politeness in Europe*. Toronto, Multilingual Matters LTD, 306-315.
- AUTHIER-REVUZ, Jacqueline (1982) : « Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive, éléments pour une approche de l'autre dans le discours ». *Documentation et Recherche en Linguistique Allemande Vincennes*, 26, 91-151.

³ Ce travail a bénéficié d'une aide à la mobilité internationale des jeunes enseignants-chercheurs « José Castillejo », attribuée par le Ministère de l'Éducation et la Science espagnol à Emma Álvarez-Prendes (qui a ainsi pu effectuer un séjour de recherche à l'Université de Strasbourg de septembre à décembre 2018).

- AUTHIER-REVUZ, Jacqueline (1995) : *Ces mots qui ne vont pas de soi : Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*. Paris, Larousse.
- AZEVEDO, Tânia Maris de (2006) : *Em busca do sentido do discurso: a semântica argumentativa como uma possibilidade para a descrição do sentido do discurso*. Caxias do Sul, RS: EDUCS.
- BAKHTINE, Mikhail (1978) : *Esthétique et théorie du roman*. Paris, Gallimard.
- BARTHES, Roland (1957) : *Mythologies*. Paris, Éditions du Seuil.
- BARWISE, Jon & John PERRY (1983) : *Situations and Attitudes*. Cambridge (MA.), The MIT Press.
- BÉLANGER, André, Viorel-Drăgost MORARU & Andy VAN DROM (2010) : « Les apports de la linguistique à la théorie des contrats : prolégomènes à une interprétation dialogique et polyphonique du contrat ». *Les Cahiers du Droit*, 51:1, 51-82
- BEYSSADE, Claire & Jean-Marie MARANDIN (2009) : « Commitment : une attitude dialogique ». *Langue Française*, 162:2 (Danielle Coltier, Patrick Dendale & Philippe de Brabanter, éd., *La notion de prise en charge en linguistique*), 89-107.
- BRES, Jacques (1988) : « Bakhtine, une paternité rétrospective pour la praxématique ? ». *Cahiers de praxématique*, 10, 33-55.
- BRES, Jacques (1999) : « Entendre des voix : de quelques marqueurs dialogiques en français » in Jacques Bres et al. (éd.), *L'autre en discours*. Praxiling, Montpellier, 191-212.
- BRES, Jacques (2005) : « Savoir de quoi on parle : dialogue, dialogal, dialogique, dialogisme, polyphonie... », in Jacques Bres et al. (éd.), *Dialogisme et polyphonie. Approches linguistiques*. Bruxelles, De Boeck/Duclot, 47-61.
- BRES, Jacques (2008) : « De l'épaisseur du discours : horizontalement, verticalement... et dans tous les sens », in *Congrès mondial de linguistique française 2008*. URL : <https://doi.org/10.1051/cmlf08314>.
- BRES, Jacques & Bertrand VÉRINE (2002) : « Le bruissement des voix dans le discours : dialogisme et discours rapporté ». *Faits de Langues*, 19, 159-170.
- BRES, Jacques, Aleksandra NOWAKOWSKA, & Jean-Marc SARALE (2019) : *Petite grammaire alphabétique du dialogisme*. Paris, Classiques Garnier.
- BUI, Thi Hoang Anh; Denis PAILLARD & Elena VLADIMIRSKA (2017) : « Étude de certains marqueurs discursifs "vrai" en français, khmer, russe et vietnamien ». *Langages*, 207:3, 33-48.
- CARRERA DE LA RED, Micaela & Marta LUJÁN [coord.] (2016) : *Dialogismo, contactos y rasgos de evolución en el español de América. Cuadernos de la ALFAL*, 8. URL : <https://www.mundoalfal.org/es/content/cuadernos-de-la-alfal-nº-8>.
- COLTIER, Danielle, Patrick DENDALE & Philippe DE BRABANTER (2009) : *La notion de prise en charge : mise en perspective*. *Langue Française*, 162:2 (Danielle Coltier, Patrick Dendale & Philippe de Brabanter, coord., *La notion de prise en charge en linguistique*), 3-27.
- CORDERO, Nestor-Luis (2005) : « Du non-être à l'autre. La découverte de l'altérité dans le Sophiste de Platon ». *Revue philosophique de la France et de l'étranger*, 130, 175-189.
- CULIOLI, Antoine (1999) : *Pour une linguistique de l'énonciation II*. Paris / Gap, Ophrys.

- CULIOLI, Antoine (2001) : « Heureusement ! ». *Saberes no tempo – Homenagem a Maria Henriquez Costa Campos*, Lisbonne, Edições Colibri, 279-284.
- CUNHA, Dóris de Arruda C. da (2008) : « Do discurso citado à circulação dos discursos: a reformulação bakhtiniana de uma noção gramatical ». *Matraga*, 22, 129-144.
- DENDALE, Patrick & Danielle COLTIER [éd.] (2011) : *La prise en charge énonciative. Études théoriques et empiriques*. Bruxelles, Duculot.
- DENDALE, Patrick & Danielle COLTIER (2005) : « La notion de prise en charge ou de responsabilité dans la théorie scandinave de la polyphonie linguistique », in Jacques Bres *et al.* (éd.), *Dialogisme et polyphonie. Approches linguistiques*. Bruxelles, De Boeck-Duculot, 125-140.
- Dictionnaire historique et encyclopédie linguistique du latin*. URL : http://www.dhell.paris-sorbonne.fr/domaines_semantiques:alterite3.
- DONAIRE, María Luisa (2006) : « Les dialogues intérieurs à la langue ». *Le Français moderne* 24:1, 61-73.
- DUCROT, Oswald (1984) : *Le Dire et le Dit*. Paris, Minuit.
- DUFAYE, Lionel & Lucie GOURNAY (2010) : *L'altérité dans les théories de l'énonciation*. Paris/Gap, Ophrys.
- FERRÉOL, Gilles & Guy JUCQUOIS (2003) : *Dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles*. Paris, Armand Colin.
- FRANCKEL, Jean-Jacques & Denis PAILLARD (1998) : « Aspects de la théorie d'Antoine Culioli », *Langages*, 129, 52-63.
- FRANCKEL, Jean-Jacques & Denis PAILLARD (2008) : « Mots du discours : adéquation et point de vue. L'exemple de *réellement, en réalité, en effet, effectivement* », in Helena Topa Valentim et Benjamin Moreira (dir.), *Estudos Linguísticos / Linguistic Studies 2*. Lisboa, Edições Colibri / CLUNL, 255-274.
- FUENTES-RODRÍGUEZ, Catalina (1995) : « Polifonía y argumentación: los adverbios de verdad, certeza, seguridad y evidencia en español ». *Lexis*, XIX:1, 59-83.
- GARCÍA NEGRONI, María Marta [éd.] (2015) : *Sujeto(s), alteridad y polifonía : acerca de la subjetividad en el lenguaje y en el discurso*. Buenos Aires, Ampersand.
- GARDIN, Bernard (2005) : *Langage et luttres sociales*. Textes édités par Nanon Gardin et Frédéric François. Limoges, Lambert-Lucas.
- GOYARD-FABRE, Simone (2003) : « Le dialogisme : un chemin pour surmonter la crise du droit ? », in Françoise Armengaud, Marie-Dominique Popelard et Denis Vernant (dir.), *Du dialogue au texte. Autour de Francis Jacques*. Paris, Éditions Kimé, 125-126.
- GRUTSCHUS, Anke (2016) : « Monologuer à plusieurs voix : le discours rapporté dans la *stand-up comedy* espagnole », in Alain Berrendonner, Maj-Britt Mosegaard-Hansen, Rodica Zafiou (éd.), *Actes du XXVII^e Congrès international de linguistique et de philologie romanes* (Nancy, 15-20 juillet 2013). Nancy, ATILF, 107-118.
- HAILLET, Patrick (1998) : « Le conditionnel d'altérité énonciative et les formes du discours rapporté dans la presse écrite ». *Pratiques*, 100, 63-79.
- HAILLET, Patrick (2008) : *Pour une linguistique des représentations discursives*. Bruxelles, De Boeck.

- HAMMA, Badreddine (2004) : « *Par exemple* : l'expression de l'altérité dans l'acte d'exemplification ». *Revue de Sémantique et Pragmatique*, 15/16, 155-181.
- HARTOG, François (1980) : *Le Miroir d'Hérodote. Essai sur la représentation de l'autre*. Paris, Gallimard.
- HERMOSO MELLADO-DAMAS, Adelaida (2016) : « La locution *entre nous* : un marqueur d'attitude polémique ». *Scolia*, 30, 139-154.
- KORZEN, Hanne & Henning NØLKE (1990) : « Projet pour une théorie des emplois du conditionnel », *Actes du II^e Congrès des Romanistes scandinaves*, Aarhus Universitet, 273-300.
- KRATSCHMER, Alexandra; Merete BIRKELUND & Rita THERKELSEN [éd.] (2009) : *La polyphonie : outil heuristique, linguistique, littéraire et culturel*. Berlin, Frank & Timme.
- KRIPKE, Saul (1972) : « Naming and Necessity », in Donald Davidson et Gilbert Harman (éd.), *Semantics of Natural Language*. Dordrecht, Reidel, 253-355.
- LAMMERT, Marie (2012) : « Où est *ailleurs* ? Sémantique lexicale de l'adverbe spatial *ailleurs* », *CORELA*, H-S 12. URL : <http://corela.revues.org/2801>.
- LANDHEER, Ronald (2011) : « L'énoncé paradoxal et son parcours interprétatif : une ambivalence bien balancée », in Zsuzsa Simonffy (éd.), *Le paradoxe et ses usages*. Budapest / Limoges, Tinta Könyvkiado / Lambert-Lucas, 119-130.
- LANDHEER, Ronald & Paul SMITH (2011) : *Le paradoxe en linguistique et en littérature*. Genève, Droz.
- LOUREDA LAMAS, Oscar (2010) : « Marcadores del discurso, pragmática experimental y traductología : horizontes para una nueva línea ». *Pragmalingüística*, 18, 74-107.
- MALDIDIER, Denise (1990) : *L'inquiétude du discours. Textes de M. Pêcheux*. Paris, Édition des cendres.
- MARQUE-PUCHEU, Christiane (2010) : « Exhaustivité et représentativité des expressions comportant *dire* dans *Locutions en français* de J. Dubois et F. Dubois-Charlier », *Langages*, 179/180, 259-276.
- MARTIN, Robert (1983) : *Pour une logique du sens*. Paris, Presses Universitaires de France.
- MARTIN, Robert (1985) : « Argumentation et sémantique des mondes possibles ». *Revue Internationale de Philosophie*, 39 / 155:4, 302-321.
- MELLET, Sylvie (2011) : « Lionel Dufaye, Lucie Gournay - L'altérité dans les théories de l'énonciation. Paris / Gap : Ophrys, 2010, 194 pages ». *Corpus*, 10, 305-312.
- MÉNDEZ ORENSE, María (2016) : « Valores pragmático-discursivos de la construcción lingüística *en plan*. ¿ Formación de un nuevo marcador ? ». *Philología Hispalensis*, 30: 1/2, 123-144.
- MOESCHLER, Jacques & Anne REBOUL (1994) : *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique, polyphonie et énonciation*. Paris, Seuil.
- MOIRAND, Sophie (2010) : « Retour sur une approche dialogique du discours ». *Approches dialogiques et polyphoniques en langue et en discours*. Metz, Université de Metz, CELTED (coll. « Recherches linguistiques » 31), 375-378.
- MOIRAND, Sophie (2011) : « Le dialogisme : de la réception du concept à son appropriation en analyse du discours ». *Cahiers de praxématique*, 57, 69-100.

- NØLKE, Henning (1993) : *Le regard du locuteur : pour une linguistique des traces énonciatives*. Paris, Kimé.
- NØLKE, Henning (2008) : « La polyphonie linguistique avec un regard sur l'approche scandinave » in *Congrès mondial de linguistique française 2008*. URL : <https://doi.org/10.1051/cmlf08343>.
- NØLKE, Henning (2013) : « La polyphonie linguistique ». *Lalies*, 33, 7-76.
- PAILLARD, Denis & Sarah DE VOGUË (1987) : « Modes de présence de l'autre », in *Les particules énonciatives en russe contemporain*,. Paris, Laboratoire de Linguistique formelle, Université de Paris 7 (coll. ERA642 : 2), 11-37.
- PAILLARD, Denis (2009) : « Prise en charge, *commitment* ou scène énonciative ». *Langue française*, 162:2 (Danielle Coltier, Patrick Dendale & Philippe de Brabanter, coord., *La notion de prise en charge en linguistique*), 109-128.
- PERRIN, Laurent (2006) : *Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours*. Metz, Université Paul Verlaine.
- RABATEL, Alain (1997) : *Une Histoire du point de vue*. Paris, Klincksieck.
- RABATEL, Alain (1998) : *La construction textuelle du point de vue*. Lonay, Delachiaux et Niestlé (programme ReLIRE).
- RABATEL, Alain (2009) : « Prise en charge et imputation, ou la prise en charge à responsabilité limitée... ». *Langue Française*, 162:2 (Danielle Coltier, Patrick Dendale & Philippe de Brabanter, coord., *La notion de prise en charge en linguistique*), 71-87.
- ROULET, Eddy *et al.* (1985) : *L'articulation du discours en français contemporain*. Berne, Peter Lang.
- SITRI, Frédérique (2004) : « Dialogisme et analyse de discours : éléments de réflexion pour une approche de l'autre en discours ». *Cahiers de praxématique*, 43, 165-188.
- STEIN-ZINTZ, Sandrine (2008) : *Part : de la méronymie à la segmentation discursive. Analyse sémantico-discursive des emplois nominaux et adverbiaux d'une expression partitive atypique en français contemporain*. Thèse de doctorat sous la direction de Catherine Schnedecker. Metz, Université Paul Verlaine.
- SZLAMOWICZ, Jean (2010) : « Quelle altérité pour le linguiste ? Quelques confluences de l'analyse de discours à la pragmatique, de l'énonciation à la co-énonciation indicée », in Lionel Dufaye et Lucie Gournay (éd.), *L'altérité dans les théories de l'énonciation*. Paris / Gap, Ophrys, 171-193.
- TAVARES, Sofia & Catarina ROSA (2019) : « Identidade dialógica, alteridade e afetividade ». *Psicologia : Teoria e Pesquisa*, 35, 1-6.
- THOMASSON, Richmond & Anil GUPTA (1980) : « A theory of conditionals in the context of branching time ». *Philosophical Review*, 89:1, 65-90.
- VASSILIADOU, Héléne (2019a) : « Qui trop embrasse, mal étreint : pour une conception stricte de la notion de *reformulation* », in Houda Landolsi, Maria Svensson et Coco Norén (éd.), *La reformulation : à la recherche des frontières*, Uppsala, Acta Upsaliensis, 93-112.
- VASSILIADOU, Héléne (2019b) : « *En d'autres termes* : dialogisme et altérité ». *Studii de Lingvistică*, 9:2, 41-58.

- VION, Robert (2011) : « La modalisation. Un monde paradoxal de prise en charge », in Patrick Dendale et Danielle Coltier (éd.), *La prise en charge énonciative. Études théoriques et empiriques*. Bruxelles, Duculot, 75-91.
- VLAD, Daciana (2012) : « *Non que* – marqueur de plurivocité », in Jacques Bres, Aleksandra Nowakowska, Jean-Marc Sarale et Sophie Sarrazin (éd.), *Dialogisme, Langue, Discours*. Berne, Peter Lang, 37-46.
- VLADIMIRSKA, Elena (2016) : « *Ah, oh, eh* : marqueurs discursifs de l'altérité, étude sémantique et prosodique », in Elena Vladimirska et Thierry Ponchon (éd.), *Dire l'autre, voir autrui. L'altérité dans la langue et les discours*. Paris, L'Harmattan, 161-183.
- WATZLAWICK, Paul; Janet BEAVIN & Don JACKSON (1972) : *Une logique de la communication*. Paris, Seuil.
- YILMAZ, Selim : « L'altérité dans les théories de l'énonciation ». Compte rendu. *Le français à l'université*, 16/03. URL : <http://www.bulletin.auf.org/index.php?id=382>.
- ZADEH, Lotfi (1974) : « Fuzzy logic and its application to approximate reasoning ». *Information Processing*, 74, 591-594.